



Compte Rendu du CA de l'UL du 13/03/2018 par le SNPTES

Le CA débute à 9h25

Procurations : 6

1. Informations du Président

Le Président précise que c'est le dernier jour pour les étudiants pour s'inscrire à Parcoursup. La gestion du « oui si » n'est toujours pas claire.

Inauguration de l'UFR MIM-LEM3. Les travaux de réinstallation de pharma-odontologie continuent. Le Plan Campus présente du retard au niveau national, mais l'UL est dans les temps alors que nous avons débuté les travaux avec 1 an de retard.

Jury I-Site/IDEX : il devrait se prononcer très prochainement sur les nouveaux lauréats.

Le DGS accueille Vincent MALNOURY, nouveau DGS adjoint en charge également de dossiers transversaux et de l'appui aux missions.

Le Président indique que selon un scénario récent, le tram devrait dans un premier temps s'arrêter au Vélodrome, et dans un second temps on verra pour sa prolongation.

2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 février 2018

Vote : 2 abstentions, autres pour.

Enjeux stratégiques

3. Projet de convention d'association de l'Université de Lorraine (École Nationale Supérieure des Mines de Nancy) à l'Institut Mines-Télécom

Présentation par F. Rousseau, Directeur de Mines Nancy. Mines Nancy dépend du MESRI, contrairement aux autres écoles des mines (Industrie), d'où la nécessité de cette convention.

Vote : unanimité pour.

Affaires Financières

4. Compte Financier 2017 de l'Université de Lorraine

- Analyse du Compte Financier par l'Agent Comptable
- Rapport de gestion de l'Ordonnateur
- Intervention des Commissaires aux Comptes

L'agent comptable (AC) présente le compte financier pour le compte de l'AC précédent (les comptes étant arrêtés au 31 décembre de l'année 2017).

Les taux d'exécution budgétaires se sont améliorés par rapport à 2016 vu que nous étions en phase pilote la première année du passage à la GBCP (101,4% pour le



fonctionnement, 99,6% pour les charges de personne, 99,5% pour les subventions d'exploitation, dont la Subvention pour Charge de Service Public – SCSP). Les Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP) varient entre 94 et 99,6%.

Depuis 5 ans, le résultat de l'UL est positif (+6,7 M€ cette année pour des charges globales de 580 M€). Les charges et produits augmentent nettement et de façon concomitante. Attention toutefois, ce résultat positif a un caractère exceptionnel d'abord car une partie des produits est liée à des produits des années précédentes (suppression des reports à nouveau) pour 2,2 M€. Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un remboursement imprévu du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) de 0,9 M€. Donc 3,1 M€ du résultat sont déjà exceptionnels.

Augmentation des charges : +1,4 M€ sur les frais de réception, missions, colloques, déménagement, etc. Le dynamisme de l'établissement explique l'augmentation du poste missions. +1,6 M€ sur le poste nettoyage (plus de m² = plus de nettoyage). +0,6 M€ de fluides malgré les efforts, +0,3 M€ de charges d'intérêts liées aux emprunts PPP, et +11,4 M€ de masse salariale (MS).

Augmentation des produits : +11,2 M€ de SCSP (pas de compensation totale de la MS), augmentations sur la formation continue, etc. mais légère baisse des prestations de recherche.

L'augmentation de la MS est liée à l'augmentation du point d'indice (+3,3 M€), au PPCR (+2,5 M€), à la progression du GVT (+3,1 M€), etc. Pour le CET : +2,1 M€. Par ailleurs les charges sociales augmentent comme chaque année (cotisations retraites par exemple).

L'augmentation des produits est fortement liée à l'augmentation de la SCSP qui représente 407 M€ (85,3% des produits encaissables) contre 105 M€ pour les autres produits (en augmentation également). L'établissement va chercher des ressources propres, ce qui est positif.

Hors masse salariale, les principales charges de fonctionnement sont liées aux missions, colloques, etc. (13,3 %), aux fournitures administratives (11%), au nettoyage (9,7%), à l'énergie (9,6%).

La capacité d'auto-financement (CAF) est de + 16,2 M€, en hausse de 2 M€. L'apport au fond de roulement (FdR) est de 43 M€, il s'explique dans le cadre d'écritures liées au PPP (les bâtiments concernés sont inscrits en positif dans le patrimoine de l'établissement). Le FdR est de 103 M€, le besoin en FdR est de 26,2 M€, la trésorerie est donc de 76,7 M€, en diminution de 3,5 M€ par rapport à 2016. L'investissement est de 75 M€.

La trésorerie varie dans l'année en fonction du versement trimestriel de la SCSP. Elle ne descend pas en dessous de 50 M€, ce qui nous donne une trentaine de jours de fonctionnement d'avance.

Pour la Fondation NIT : le FdR est de 986 k€, le besoin en FdR de 384 k€, et la trésorerie de 602 k€.

Pour le CFA, la trésorerie est de 1,2 M€.

VP CA : rapport de l'ordonnateur.

Nous ne consommons pas le total du plafond d'emplois fixé par l'état (355 emplois non utilisés) puisque nous utilisons toute la MS disponible... 1,7 M€ ne sont pas utilisés en MS car 1,2 M€ sont à reporter sur des opérations pluriannuelles, et 0,5 M€ correspondent à des heures complémentaires non effectuées (5000 sur 1 million).

En termes de fonctionnement, on n'est pas encore complètement calés sur les opérations pluriannuelles, le bon taux global d'exécution cache une surconsommation des crédits de fonctionnement hors opérations pluriannuelles. Il faudra être vigilants. Dans le domaine



des recettes, l'encaissement est difficile à prévoir, ce qui peut expliquer un taux d'exécution moins bon.

La maîtrise globale de la MS et la prévision en amélioration des crédits sont des points positifs.

Un remboursement de TVA prévu en janvier 2018 est arrivé en décembre 2017 (+3,8 M€), ce qui explique la baisse moins importante que prévue de notre trésorerie.

Concernant le résultat, lorsqu'on retire les produits exceptionnels à 6,7 M€, on se rapproche du résultat précédent autour de 3M€.

La CAF est satisfaisante. La hausse de notre FdR (47 M€) est largement liée à des comptabilisations de ressources dans notre patrimoine. Mais une bonne partie n'est pas mobilisable.

La soutenabilité du budget 2018 est confirmée, mais il faut faire attention à l'impact des opérations pluriannuelles. On a toujours du mal à prévoir les choses très finement (1% du budget global, c'est 6 M€).

Rapport des Commissaires aux Comptes (CC)

Rappel de l'opinion 2016 : comptes certifiés avec 2 réserves (patrimoine immobilier, absence d'inventaire physique) et une observation (changement lié à la GBCP, intégration ENIM, etc. qui rendaient les comptes 2017 et 2016 difficilement comparables).

Exercice 2017 : faits majeurs : travaux importants dans le cadre du passage à la GBCP, application partielle du recueil des normes comptables (encore autorisé cette année), mise en œuvre de l'approche par composants et comptabilisation des dotations aux amortissements sur le patrimoine immobilier, impact du contrat de PPP MIM-LEM3 dans les comptes 2017.

Opinion sur les comptes 2017 : pour la FNIT, certification pure et simple. Pour l'UL, certification avec 1 réserve (absence d'inventaire physique récent) et 1 observation (comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent).

Conclusion : des points de vigilance (dépenses de fonctionnement, opérations pluriannuelles à mieux prévoir, masse salariale, dont dette sociale, à contrôler). Mais des points positifs (résultat positif, trésorerie de bon niveau, bonne trajectoire des investissements, bonne réalisation des recettes, qualité des comptes en progression). La prévision budgétaire reste un exercice délicat : le résultat est inférieur à 1% du budget. L'impact des PPP sera durable sur certains indicateurs financiers (les bâtiments dans ce cadre viennent dans le FdR car on ne sait pas exactement où les mettre).

Votre représentant demande quelle est la part des moyens pour les personnels contractuels dans l'augmentation de la MS puisque ceux-ci dépendent directement de l'établissement ? Avons-nous des risques de prélèvement par la tutelle avec l'explosion du FdR ?

Pour le Président on ne doit pas trop craindre sur le FdR, on peut dégager des moyens pour un plan pluriannuel d'investissement. Il n'y a pas trop d'effet des contractuels dans la MS, les mesures auront plutôt un impact en 2018.

Une représentante extérieure note des retards de paiement des fournisseurs, ce qui n'est pas bon pour l'image de l'UL.

Le Président reconnaît que cela allait mieux, mais le passage à la GBCP a effectivement entraîné de nouveaux retards.



Votes :

- Approbation des comptes FNIT, CFA, UL, agrégés : unanimité pour.
- Ensemble des éléments budgétaires : unanimité pour.
- Imputation des comptes de réserve sur les fonds de roulement : unanimité pour.

Ressources Humaines

5. Règlement de gestion des chercheurs contractuels

Point reporté suite à l'intervention du SNPTES en CT

6. Règlement de gestion des enseignants contractuels

Point reporté suite à l'intervention du SNPTES en CT

7. Statut d'enseignant associé

La VP RH rappelle le statut de professeur associé (PAST-MAST) expert professionnel. Ces personnels effectuent rarement de la recherche dans l'établissement, et donc complètent leur service via d'autres missions d'enseignement. Ce statut évite une évaluation négative d'une part recherche qui de fait n'existe pas : 192 heures d'enseignement + missions pédagogiques supplémentaires précisées dans la fiche de poste et au-delà 96h heures TD complémentaires possibles. Limitation à 3x3 ans maximum.

Un représentant du Collège A trouve qu'on sanctuarise des personnels dans une situation particulière différente de ce qui était prévu au départ, notamment sur la part recherche. Pour certains, le basculement sur la pédagogie pourrait régler un problème de manque de recherche... Il faut être vigilant sur ceux qui vont changer de statut peut-être pour des mauvaises raisons.

Vote : 1 abstention, autres pour.

8. Liste des fonctions ouvrant droit à la Prime de Charge Administrative - année universitaire 2017-2018

La VP RH précise quelques modifications de montants (plutôt à la baisse).

Vote : unanimité pour.

9. Campagne d'emplois 2018 : publication des emplois de personnel enseignant du second degré

Vote : unanimité pour.



10. Tableau des emplois BIATSS-AENES proposés au mouvement intra-académique 2018

La VP RH indique le vote du CT, 8 voix contre, 2 abstentions. Ce vote s'explique par les nombreuses transformations AENES vers ITRF qu'on observe depuis des années. Malheureusement l'enseignement supérieur est peu attractif en termes de carrières ou de rémunération.

Vote : 1 contre, 1 abstention, autres pour.

Votre représentant a voté, seul, contre ce tableau, conformément à notre position au CT.

11. Activités accessoires exercées par les personnels BIATSS de l'Université de Lorraine au sein de l'Établissement

Point reporté.

12. Rémunération des personnels contractuels BIATSS

Point reporté suite à l'intervention du SNPTES en CT.

Formation & Insertion Professionnelle

13. Protocole de mise en œuvre de la nouvelle offre de formation

La VP CF précise que le protocole découle du cadrage opérationnel et technique mis en place pour l'accréditation de notre offre de formation. Le document fournit réunit cette fois l'ensemble des formations de l'UL.

Vote : unanimité pour.

14. Architecture de l'offre de formation – version modifiée

Vote : unanimité pour.

15. Charte des examens

La VP CF explique que quelques modifications pratiques ont été apportées afin de mieux préciser les règles pour tous les acteurs (publicité de ce document) et quelques évolutions ont été proposées (gestion de sortie définitive d'une salle d'examen par exemple, normes relatives au nombre de surveillants, copie perdue ou non rendue).

Vote : unanimité pour.



16. Politique tarifaire de la Formation Continue 2018-2019

La VP CF indique la proposition d'un nouveau tarif en formation continue, on arrive ainsi à 3 :

- Candidats bénéficiant d'un tiers financeur (plus élevé)
- Candidats finançant eux-mêmes leur formation (intermédiaire)
- Publics en difficulté (plus faible)

Vote : unanimité pour.

17. Expérimentation alter PACES 2018

La VP CF précise que les composantes concernées par l'expérimentation sont médecine et sage-femme. Il s'agit d'améliorer la réussite des étudiants et de diversifier les profils. Il serait possible d'intégrer la 2^{ème} année de médecine ou de maïeutique à partir de certaines licences L3 (sous réserve d'être dans le 1^{er} quartile des étudiants, et ne pas avoir déjà pris 2 inscriptions PACES).

Une représentante du Collège A trouve très étonnant de voir que la L3 biologie n'est pas intégrée. Elle considère par ailleurs que c'est un moyen détourné pour faire médecine.

Le Président précise que le prix à payer est cher (on passe en 2^{ème} année après 3 premières années d'études). Et les médecins expliquent que les savoirs fondamentaux s'acquièrent en 2^{ème} année. Par ailleurs, on pourrait ainsi élargir le socle des « origines » des futurs médecins. Enfin l'examen sera extrêmement sélectif.

Un représentant du Collège A estime que faire suivre à quelqu'un qui a fait une licence de droit (passerelle possible) des cours de biochimie ou biologie moléculaire, c'est assez ardu. Enfin le doyen de la faculté de médecine devrait être consulté sur le sujet. Il demande le report du point.

Le Président accepte de reporter le point, mais précise qu'il y a un processus calendaire vis-à-vis du MESRI à respecter.

Point reporté.

18. Création du Diplôme d'Université (DU) Psychothérapie par la pleine conscience

Vote : unanimité pour.

19. Création du Diplôme d'Université (DU) Multiscale Materials

Vote : unanimité pour.

20. Création du Diplôme d'Université (DU) Orthopédie dentofaciale

Vote : unanimité pour.



Recherche & Valorisation

21. Appel à Projets de la Région Grand Est 2018 « Projets doctoraux de recherche »

Vote : unanimité pour.

22. Calendrier pédagogique pluriannuel pour le Doctorat (années 2018-2019 / 2019-2020 / 2020-2021)

Le Président indique qu'il s'agit juste de proposer le calendrier pratique sur 3 ans qui avait été évoqué lors du CA précédent.

Vote : 2 abstentions, autres pour.

Vie Universitaire

23. Attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 1ère tranche de 2018

Vote : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

24. Adhésion de l'Université de Lorraine à l'Agence Régionale d'Innovation (ARI) du Grand Est – « Grand E-nov »

Le Président explique que la Région met en place une ARI dont nous sommes un des organes de gouvernance. Il n'y a pas de frais d'adhésion. C'est plutôt positif, mais à voir comment cela va fonctionner. Toutefois nous aurons notre mot à dire, ce qui n'est pas toujours le cas.

Vote : unanimité pour.

25. Modification des statuts de l'IUT Nancy-Charlemagne (fonctionnement du conseil de département)

26. Composition du conseil de l'École Doctorale : (sous réserve)

a. Science et Ingénierie des Molécules, des Produits, des Procédés et de l'énergie (SIMPPé)

b. Sciences et Ingénierie des Ressources Naturelles (SIReNa)

Vote groupé sur les points 25 et 26 : unanimité pour.



Achats & Marchés Publics

27. Bilan du Plan d'Action Achats 2017

Le Directeur des achats explique que chaque année, l'Etat nous demande de proposer un plan d'action achats, et préconise une économie de 2% sur les achats de l'année précédente.

Bilan 2017 : le budget achats est passé de 78 M€ à 100 M€ (plus de marchés), nous avons une économie de 1,9%, presque la préconisation. Les objectifs (part des achats aux PME, intégration des questions de développement durable, etc.) sont globalement bien respectés.

Votre représentant évoque certaines problématiques liées aux marchés. Si d'un point de vue administrateur on peut comprendre la stratégie globale dans ce domaine, du point de vue utilisateur, on se heurte à différentes difficultés : achats plus onéreux dans le cadre du fournisseur marché, et même si on peut y déroger pour obtenir un meilleur tarif, cela demande un travail et des justificatifs supplémentaires ; cas du marché courrier qui rend la distribution de celui-ci beaucoup plus longue que le simple postage d'une lettre, etc.

Le Directeur des achats et le DGS reconnaissent des problèmes, et ont mis en place de plus en plus de suivi pour les éviter. Il faut également faire remonter les problématiques.

Un représentant du Collège A confirme les questionnements de votre représentant, et pense qu'il faudrait avoir des procédures bien établies lorsque des points de vigilance doivent être remontés. On devrait avoir plus de souplesse également sur les achats hors marché.

La VP CA confirme que c'est bien là l'objectif.

Vote : unanimité pour.

International

28. Mise à jour des dispositifs financiers dédiés à la mobilité ERASMUS+ et internationale sortante et entrante des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs à compter de la rentrée 2018 (en raison d'une modification du montant des allocations ERASMUS+ imposée par la Commission Européenne)

Pont reporté.

29. Forfaits d'aide à la mobilité des étudiants inscrits en master MEEF 2017-2018

Vote : unanimité pour.

Fin du CA à 13h00

Votre élu représentant du SNPTES au CA de l'UL

Bernard DUSSOUBS